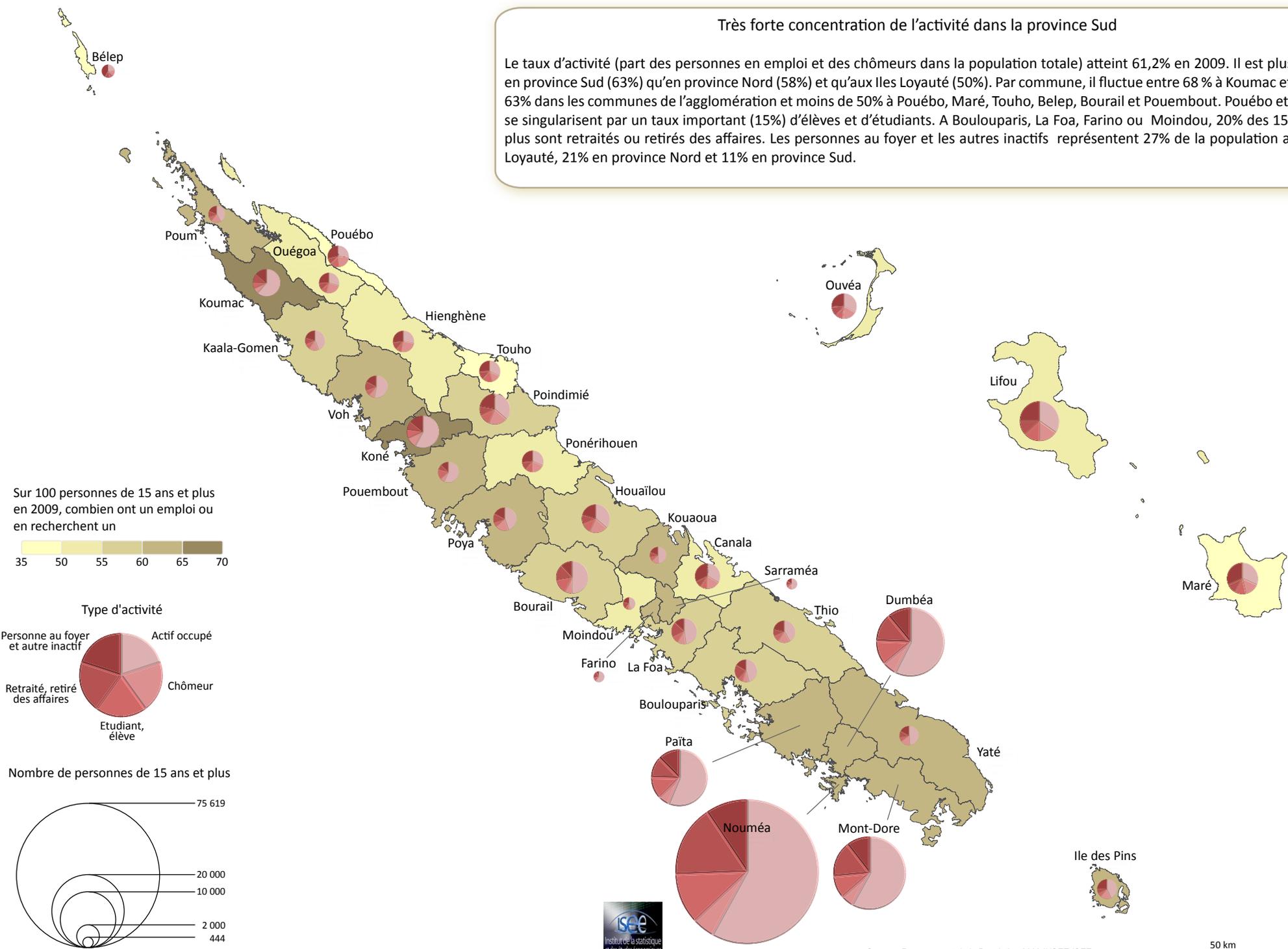


Très forte concentration de l'activité dans la province Sud

Le taux d'activité (part des personnes en emploi et des chômeurs dans la population totale) atteint 61,2% en 2009. Il est plus élevé en province Sud (63%) qu'en province Nord (58%) et qu'aux Iles Loyauté (50%). Par commune, il fluctue entre 68 % à Koumac et Koné, 63% dans les communes de l'agglomération et moins de 50% à Pouébo, Maré, Touho, Belep, Bourail et Pouembout. Pouébo et Touho se singularisent par un taux important (15%) d'élèves et d'étudiants. A Boulouparis, La Foa, Farino ou Moindou, 20% des 15 ans et plus sont retraités ou retirés des affaires. Les personnes au foyer et les autres inactifs représentent 27% de la population aux Iles Loyauté, 21% en province Nord et 11% en province Sud.



Sur 100 personnes de 15 ans et plus en 2009, combien ont un emploi ou en recherchent un

Type d'activité
Personne au foyer et autre inactif
Actif occupé
Retraité, retiré des affaires
Chômeur
Etudiant, élève

Nombre de personnes de 15 ans et plus
75 619
20 000
10 000
2 000
444



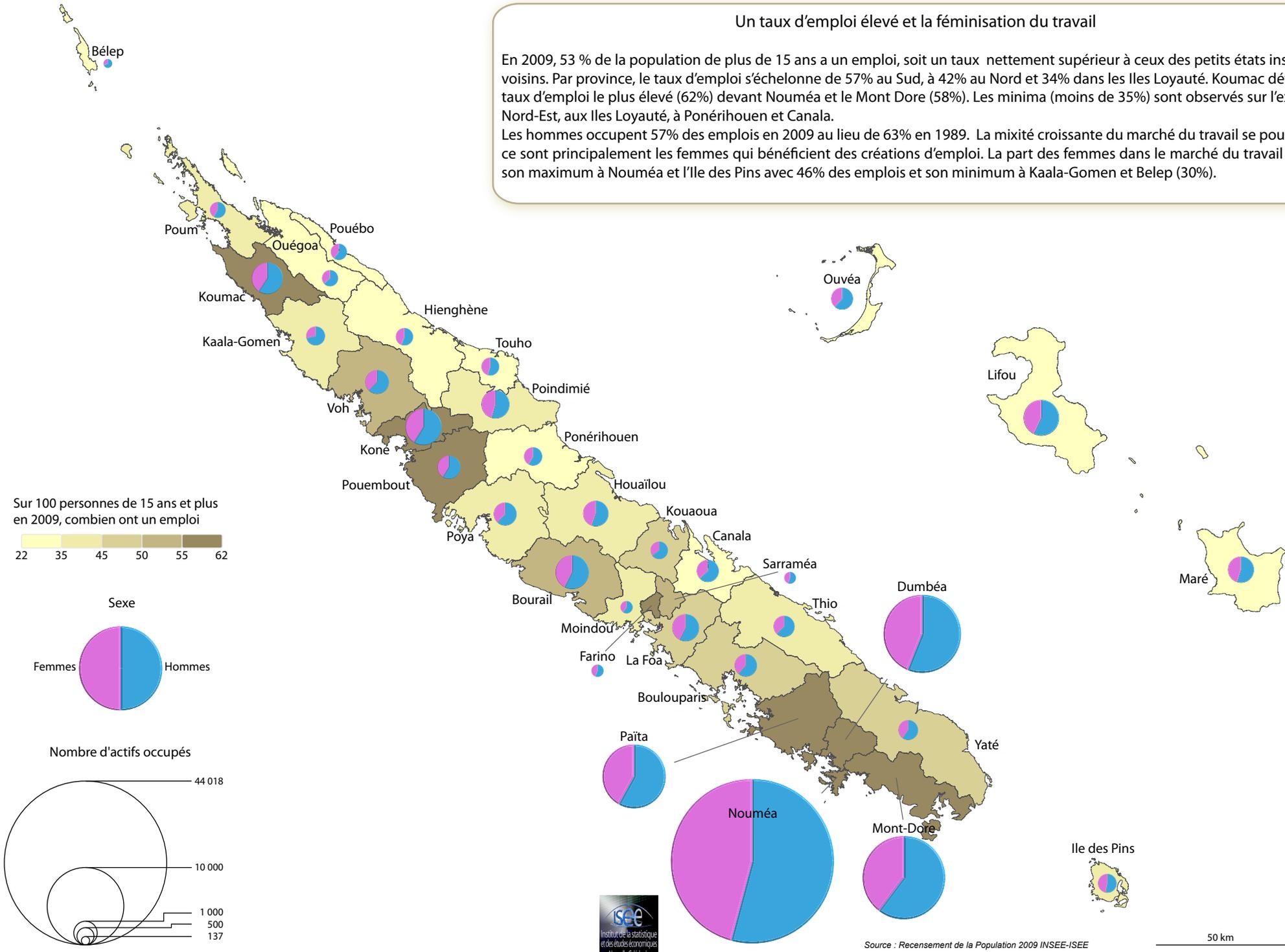
Source : Recensement de la Population 2009 INSEE-ISEE



Un taux d'emploi élevé et la féminisation du travail

En 2009, 53 % de la population de plus de 15 ans a un emploi, soit un taux nettement supérieur à ceux des petits états insulaires voisins. Par province, le taux d'emploi s'échelonne de 57% au Sud, à 42% au Nord et 34% dans les Iles Loyauté. Koumac détient le taux d'emploi le plus élevé (62%) devant Nouméa et le Mont Dore (58%). Les minima (moins de 35%) sont observés sur l'extrême Nord-Est, aux Iles Loyauté, à Ponérihouen et Canala.

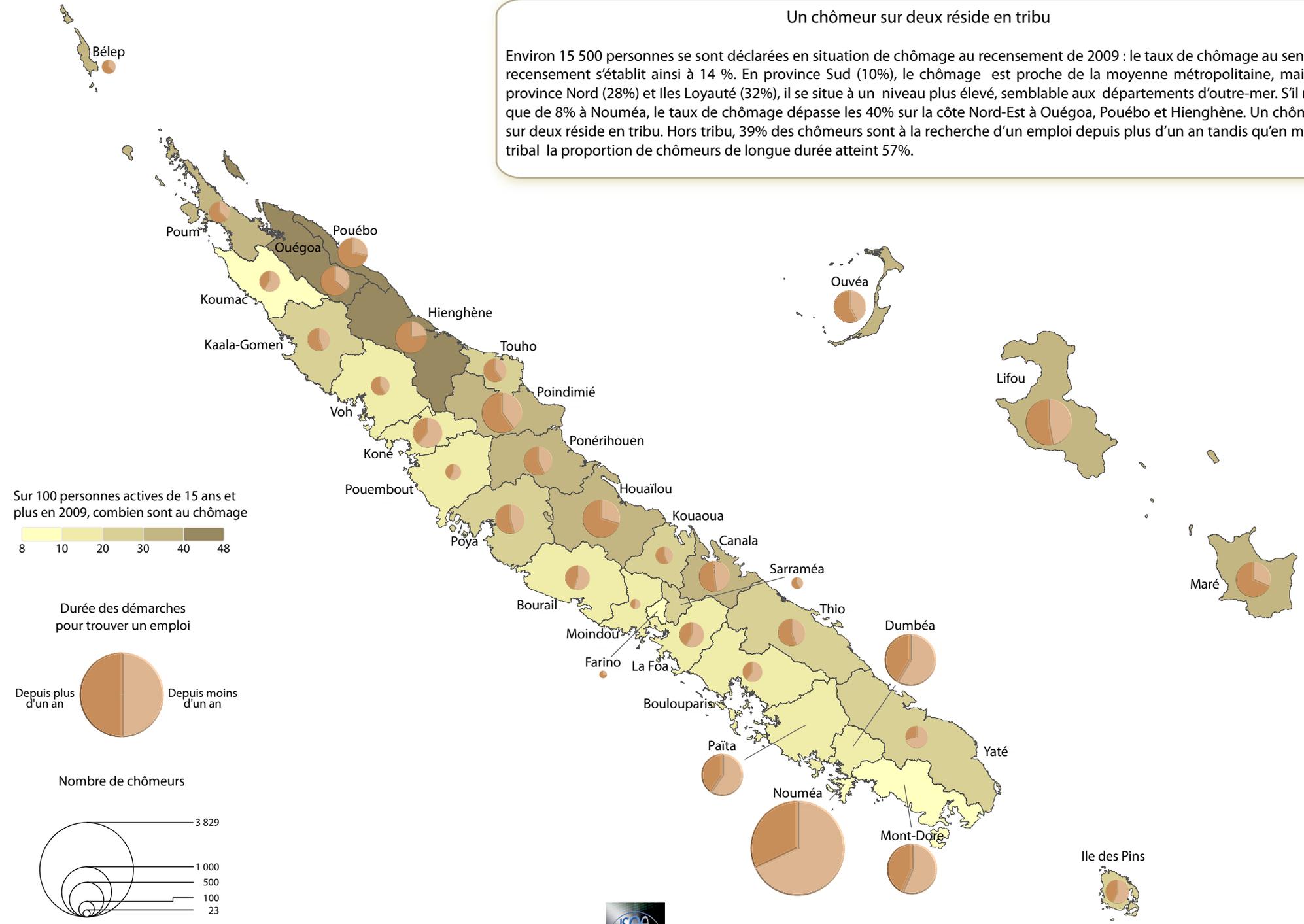
Les hommes occupent 57% des emplois en 2009 au lieu de 63% en 1989. La mixité croissante du marché du travail se poursuit et ce sont principalement les femmes qui bénéficient des créations d'emploi. La part des femmes dans le marché du travail atteint son maximum à Nouméa et l'Île des Pins avec 46% des emplois et son minimum à Kaala-Gomen et Belep (30%).



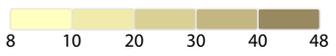
50 km

Un chômeur sur deux réside en tribu

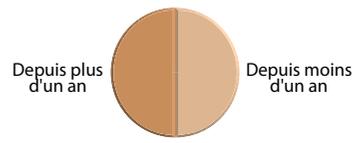
Environ 15 500 personnes se sont déclarées en situation de chômage au recensement de 2009 : le taux de chômage au sens du recensement s'établit ainsi à 14 %. En province Sud (10%), le chômage est proche de la moyenne métropolitaine, mais en province Nord (28%) et Iles Loyauté (32%), il se situe à un niveau plus élevé, semblable aux départements d'outre-mer. S'il n'est que de 8% à Nouméa, le taux de chômage dépasse les 40% sur la côte Nord-Est à Ouégoa, Pouébo et Hienghène. Un chômeur sur deux réside en tribu. Hors tribu, 39% des chômeurs sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an tandis qu'en milieu tribal la proportion de chômeurs de longue durée atteint 57%.



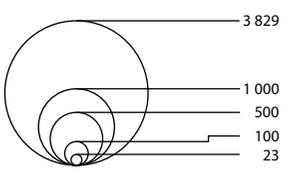
Sur 100 personnes actives de 15 ans et plus en 2009, combien sont au chômage



Durée des démarches pour trouver un emploi



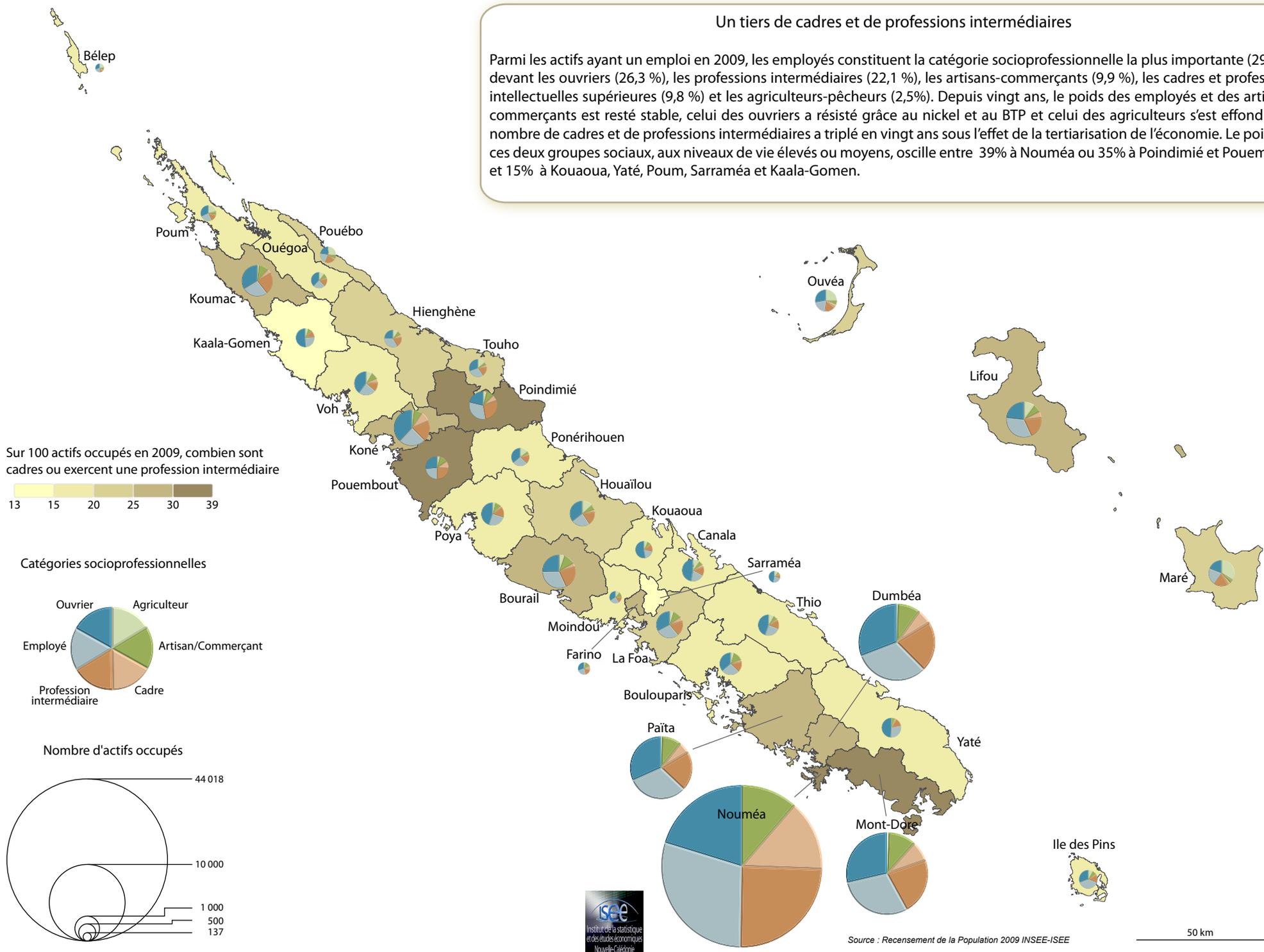
Nombre de chômeurs



Source : Recensement de la Population 2009 INSEE-ISEE

Un tiers de cadres et de professions intermédiaires

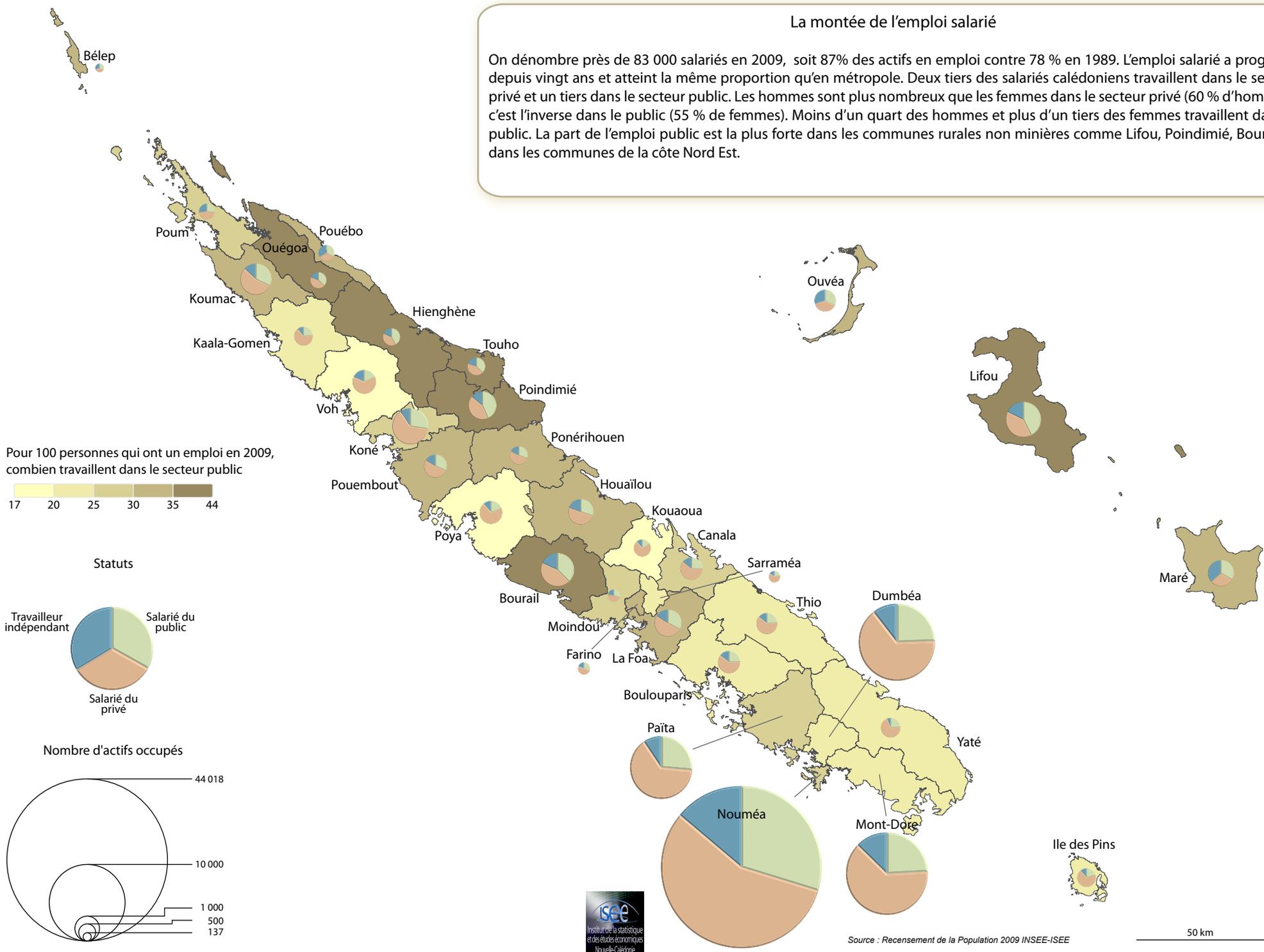
Parmi les actifs ayant un emploi en 2009, les employés constituent la catégorie socioprofessionnelle la plus importante (29,4 %) devant les ouvriers (26,3 %), les professions intermédiaires (22,1 %), les artisans-commerçants (9,9 %), les cadres et professions intellectuelles supérieures (9,8 %) et les agriculteurs-pêcheurs (2,5%). Depuis vingt ans, le poids des employés et des artisans-commerçants est resté stable, celui des ouvriers a résisté grâce au nickel et au BTP et celui des agriculteurs s'est effondré. Le nombre de cadres et de professions intermédiaires a triplé en vingt ans sous l'effet de la tertiarisation de l'économie. Le poids de ces deux groupes sociaux, aux niveaux de vie élevés ou moyens, oscille entre 39% à Nouméa ou 35% à Poindimié et Pouembout et 15% à Kouaoua, Yaté, Poug, Sarraméa et Kaala-Gomen.



50 km

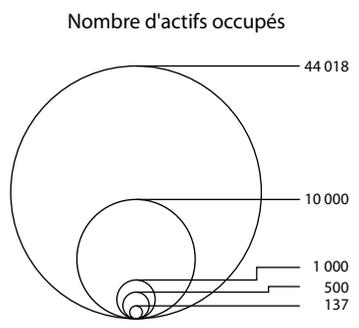
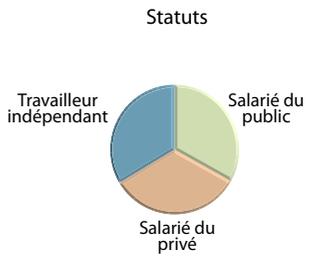
La montée de l'emploi salarié

On dénombre près de 83 000 salariés en 2009, soit 87% des actifs en emploi contre 78 % en 1989. L'emploi salarié a progressé depuis vingt ans et atteint la même proportion qu'en métropole. Deux tiers des salariés calédoniens travaillent dans le secteur privé et un tiers dans le secteur public. Les hommes sont plus nombreux que les femmes dans le secteur privé (60 % d'hommes), c'est l'inverse dans le public (55 % de femmes). Moins d'un quart des hommes et plus d'un tiers des femmes travaillent dans le public. La part de l'emploi public est la plus forte dans les communes rurales non minières comme Lifou, Poindimié, Bourail et dans les communes de la côte Nord Est.



Pour 100 personnes qui ont un emploi en 2009, combien travaillent dans le secteur public

17 20 25 30 35 44



Source : Recensement de la Population 2009 INSEE-ISEE



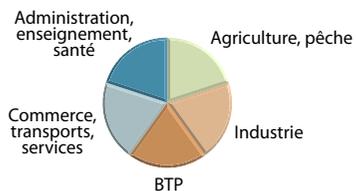
Le déclin de l'emploi dans le secteur agricole

En 2009, la part des actifs travaillant dans le secteur primaire (y compris l'aquaculture et l'entretien des espaces verts) s'établit à 5 % en 2009 contre 14% en 1989. Le secteur secondaire, porté par les grands projets métallurgiques et le BTP, a progressé et correspond à 25 % des emplois en 2009 au lieu de 20 % il y a vingt ans. A l'instar de l'ensemble des économies développées, le secteur tertiaire concentre désormais 70% des emplois. Si le poids des services non marchands (administration, enseignement, santé) reste stable, on observe par contre un réel essor des services marchands impulsé par les services aux entreprises, tout particulièrement dans la sécurité et le nettoyage. L'agriculture et la pêche représentent encore de 15% à 20% des emplois aux Iles ou sur la côte Est. A Nouméa, le secteur tertiaire polarise les trois quarts des emplois.

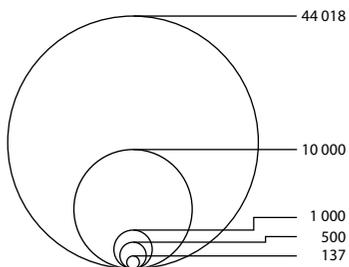
Pour 100 personnes ayant un emploi en 2009, combien travaillent dans le secteur tertiaire*



Secteurs d'activité



Nombre d'actifs occupés

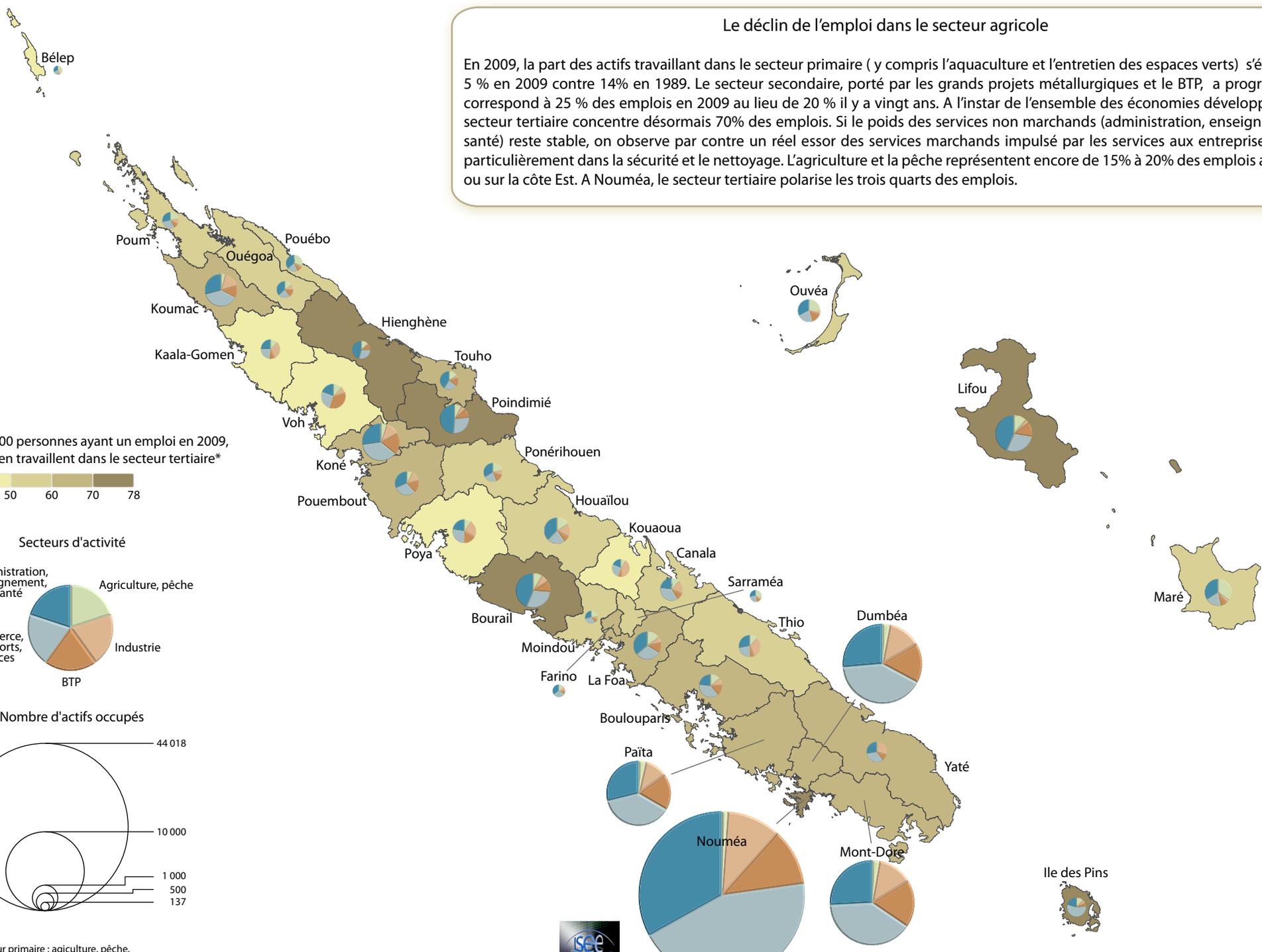


* - secteur primaire : agriculture, pêche,
 - secteur secondaire : industrie, BTP,
 - secteur tertiaire : commerce, transports, services, administration, enseignement, santé.



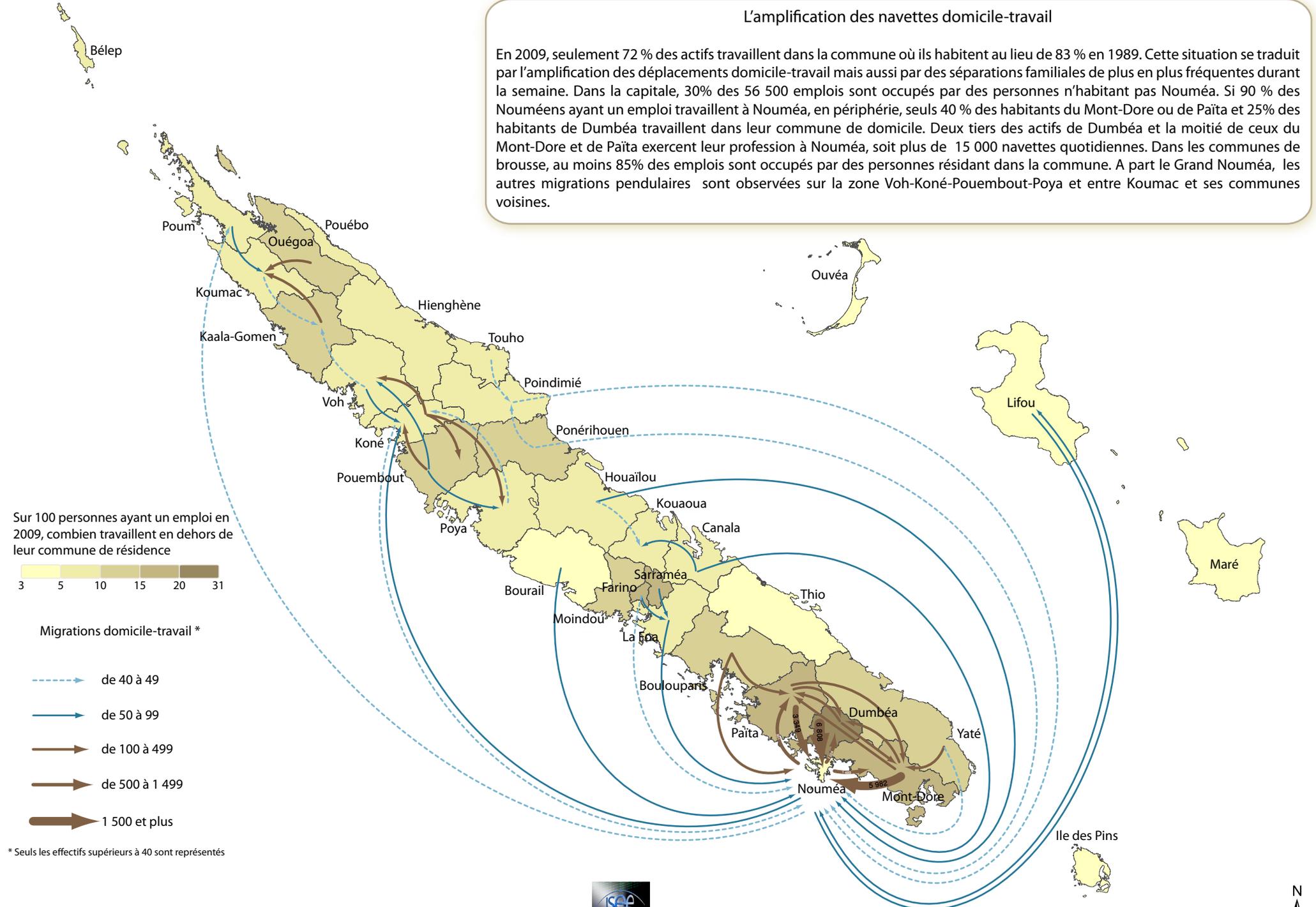
Source : Recensement de la Population 2009 INSEE-ISEE

50 km

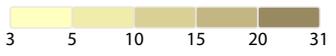


L'amplification des navettes domicile-travail

En 2009, seulement 72 % des actifs travaillent dans la commune où ils habitent au lieu de 83 % en 1989. Cette situation se traduit par l'amplification des déplacements domicile-travail mais aussi par des séparations familiales de plus en plus fréquentes durant la semaine. Dans la capitale, 30% des 56 500 emplois sont occupés par des personnes n'habitant pas Nouméa. Si 90 % des Nouméens ayant un emploi travaillent à Nouméa, en périphérie, seuls 40 % des habitants du Mont-Dore ou de Païta et 25% des habitants de Dumbéa travaillent dans leur commune de domicile. Deux tiers des actifs de Dumbéa et la moitié de ceux du Mont-Dore et de Païta exercent leur profession à Nouméa, soit plus de 15 000 navettes quotidiennes. Dans les communes de brousse, au moins 85% des emplois sont occupés par des personnes résidant dans la commune. A part le Grand Nouméa, les autres migrations pendulaires sont observées sur la zone Voh-Koné-Pouembout-Poya et entre Koumac et ses communes voisines.



Sur 100 personnes ayant un emploi en 2009, combien travaillent en dehors de leur commune de résidence



Migrations domicile-travail *

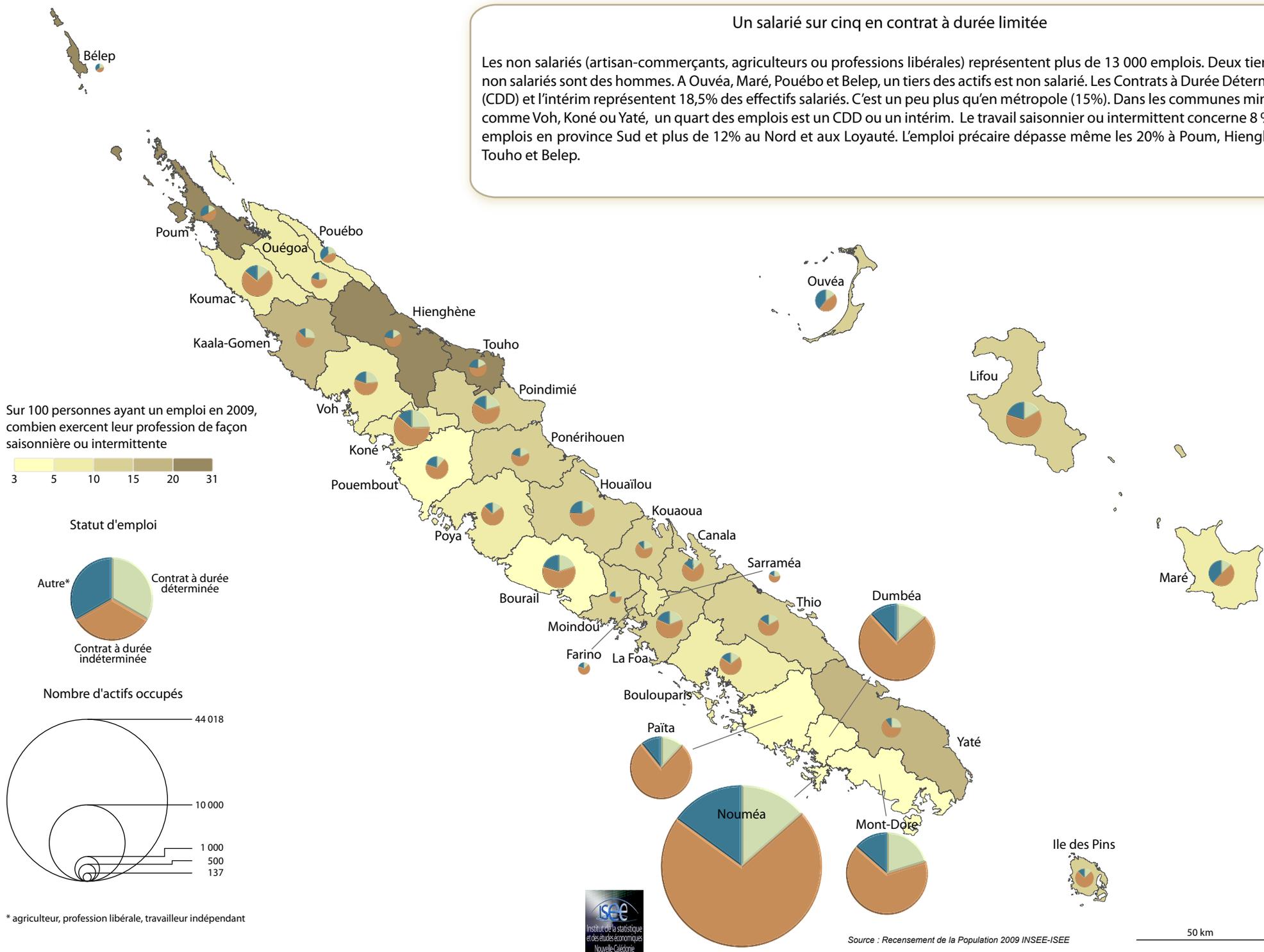
- de 40 à 49
- de 50 à 99
- de 100 à 499
- de 500 à 1 499
- 1 500 et plus

* Seuls les effectifs supérieurs à 40 sont représentés



Un salarié sur cinq en contrat à durée limitée

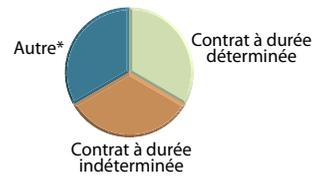
Les non salariés (artisan-commerçants, agriculteurs ou professions libérales) représentent plus de 13 000 emplois. Deux tiers des non salariés sont des hommes. A Ouvéa, Maré, Pouébo et Belep, un tiers des actifs est non salarié. Les Contrats à Durée Déterminée (CDD) et l'intérim représentent 18,5% des effectifs salariés. C'est un peu plus qu'en métropole (15%). Dans les communes minières comme Voh, Koné ou Yaté, un quart des emplois est un CDD ou un intérim. Le travail saisonnier ou intermittent concerne 8 % des emplois en province Sud et plus de 12% au Nord et aux Loyauté. L'emploi précaire dépasse même les 20% à Poum, Hienghène, Touho et Belep.



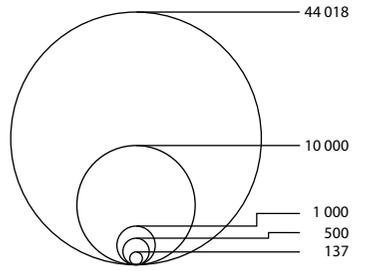
Sur 100 personnes ayant un emploi en 2009, combien exercent leur profession de façon saisonnière ou intermittente

3 5 10 15 20 31

Statut d'emploi



Nombre d'actifs occupés



* agriculteur, profession libérale, travailleur indépendant

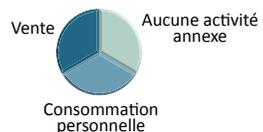


Source : Recensement de la Population 2009 INSEE-ISEE

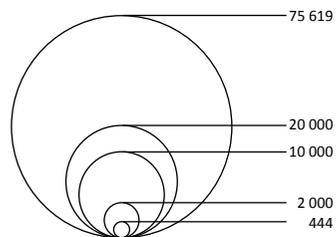
Les trois quarts des habitants en tribu ont une activité d'appoint

Un tiers des personnes de 15 ans et plus pratiquent une activité annexe telle que l'agriculture vivrière, la pêche, la chasse ou un « petit boulot » comme la vannerie, la couture, la sculpture, la garde d'enfants, la vente de brochettes etc. En tribu, les trois quarts des habitants ont une activité d'appoint, 44% en milieu rural et 15% en zone urbaine. A Yaté, Pouébo, Belep, Poum, Kouaoua et l'île des Pins c'est plus de 85% de la population qui a un travail complémentaire. 90% des personnes exerçant une activité d'appoint le font pour leur consommation personnelle et seuls 10% indiquent avoir recours à la vente.

Sur 100 personnes de 15 ans et plus en 2009, combien ont une activité annexe *



Nombre de personnes de 15 ans et plus



* Agriculture, pêche, chasse, etc...

